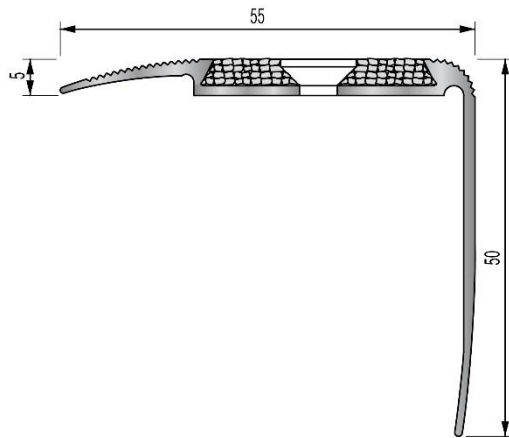
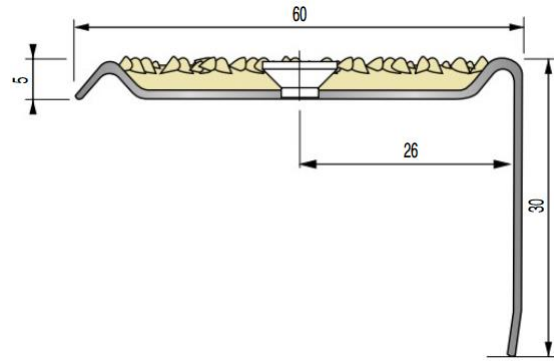
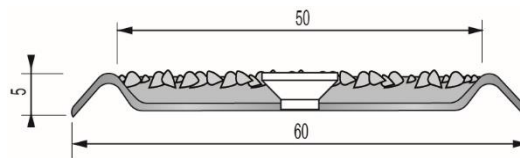


FT470 – Profilés Antidérapants QUARTZ*Modèle 40V-Q**Modèle B4-Q**Modèle B5-Q***Descriptif**

Nez de marche (modèles B4-Q et 40V-Q) et plat de marche (modèle B5-Q) antidérapants.

En aluminium anodisé (modèle 40V-Q) ou en inox (modèles B4-Q et B5-Q).

Avec insert antidérapant en granulats de quartz.

Sécurisent les escaliers et les circulations en réduisant les risques de glissade.

Protègent et rénovent les supports.

Fixation : à visser (vis et chevilles non fournies).

Domaine d'emploi

Usage en extérieur uniquement.

Trafic intense.

Matières

Profilés :

- Modèles B4-Q et B5-Q : acier inoxydable (nuance 430).
- Modèle B5-Q : alliage d'aluminium (alliage 6060 T5) + anodisation.

Insert :

- Granulats de quartz déposé sur une résine méthacrylate.

Références

Modèle	Matière et finition	Couleur de l'insert	Longueur	Référence
40V-Q	Alu anodisé	Gris	3,00 m	24 50 020
B4-Q	Inox	Crème	2,98 m	24 50 000
		Gris		24 50 010
		Jaune		24 50 080
		Noir		24 50 090
B5-Q		Gris		24 50 060

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique
Perçage	Les profilés sont percés de 15 trous fraisés Ø4,5 mm. Il est recommandé d'utiliser des vis en acier inoxydable Ø4 mm.

Mise en œuvre

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous et percer le support.
- Insérer les chevilles.
- Visser le profilé.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03